

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N° 244 mai 2017

A photograph of a night-time music festival. In the foreground, several people are dancing. A woman in a red dress is prominent on the left, and a woman in a white skirt is in the center. In the background, a large striped canopy covers a stage area, and many other people are visible. The scene is illuminated by streetlights and festival lighting.

Fête de la musique
Samedi 17 juin

Violon Dingue
8 au 10 Juin

SOMMAIRE

P2

- Sommaire
- Edito

P3

- Budget de l'Agglo

P4

- Fête de la musique

P5

- Cérémonie du 8 mai

P6

- Vide-greniers de l'APE de l'école de Malataverne
- Une journée avec le Parc National des Cévennes

P7

- les 30 ans des Jonquilles

P8

- Les travaux

P9

- Les inscriptions à l'école
- Vos droits auprès de la Sécurité Sociale

P10

- Révision du PLU

P11

- Développement durable

P12

- Des nouvelles du Tennis Club Cendrasien

P13

- La bourse aux plants
- Soirée Italienne

P14

- Les activités du Centre Social

P15

- La Médiathèque
- Carrefour citoyen

P16:

- Agenda / Utile.



Retour sur les élections

Monsieur Emmanuel Macron, ancien Ministre de l'Economie de François Hollande et ancien salarié de la banque Rotschild, vient d'être élu Président de la République. Malgré le soulagement procuré par l'échec de l'extrême droite, l'inquiétude reste prégnante au vu des propositions formulées par le nouvel occupant de l'Elysée tout au long de sa campagne.

En effet, à peine élu, il a déjà annoncé qu'il allait réformer le Code du travail par ordonnances, ceci afin de le rendre plus « souple », et ainsi faciliter les licenciements afin - soi-disant - de permettre aux entreprises d'embaucher plus facilement...

Face à ce déni de démocratie évident, que faut-il faire ? Réponse : nous devons maintenant élire nos députés pour faire en sorte que l'Assemblée nationale soit représentative de l'ensemble des orientations politiques présentes dans notre pays, ceci afin de garantir le respect des institutions démocratiques, et le maintien d'un dialogue social constant et constructif !

Au premier tour des élections présidentielles, la majorité des cendrasiens a exprimé un fort mécontentement vis-à-vis des politiques d'austérité qui se sont succédées depuis de nombreuses années dans notre pays, et a marqué une volonté de changement pour une société plus juste, plus solidaire, plus citoyenne, où la transition écologique ne serait plus une arlésienne, mais un vrai projet à construire en commun. Nous ne pouvons que nous en réjouir !

Les élections législatives auront

lieu le 11 et 18 juin, il vous sera à nouveau demandé d'exprimer vos exigences en élisant des députés qui voteront les lois en notre nom. Plus que jamais, la mobilisation de chacun et de chacune reste nécessaire !

Ces actualités nationales n'impactent en rien notre dynamisme local : avec l'été tout proche, les chantiers engagés se poursuivent et de nombreux événements sont programmés (initiatives culturelles, associatives...). Ces actions sont reconduites chaque année grâce, notamment, à l'action de nos associations qui œuvrent au quotidien sur notre territoire, à l'instar de l'association « les Jonquilles », que la Mairie tient particulièrement à féliciter pour sa longévité, l'association fête ses 30 ans !

Le travail réalisé par les bénévoles de cette association est remarquable : ils sont des acteurs essentiels du vivre ensemble sur notre commune, en permettant à de nombreux Cendrasiens de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Leur engagement pour s'occuper des autres est très certainement l'une des clefs majeures pour faire en sorte que notre société se porte mieux, et fasse reculer le repli sur soi et la peur de l'autre.

Un bulletin spécial festivités sortira dans peu de temps mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer que plusieurs initiatives sont prévues à l'agenda. Pensez à cocher les dates sur votre calendrier !

Au plaisir de se retrouver lors de ces événements à venir !

Sylvain ANDRÉ

Alès Agglomération

Budget de l'Agglo

Explications du vote de Cendras

Dans un contexte contraint et difficile, le budget de l'agglomération d'Alès a été voté le 13 avril dernier avec 105 voix pour, et 3 abstentions. Retour sur les origines de ce vote.

Au niveau administratif, il a tout d'abord fallu fusionner 4 communautés de communes, et projeter l'élaboration d'un budget unique en quelques mois, ce qui n'a pas été une mince affaire !

Sur le plan financier, l'Etat poursuit la politique d'austérité engagée depuis plusieurs années au nom du redressement des comptes publics, en diminuant sa dotation de 5,7 M€. Pour rappel, l'ancien Préfet avait promis que la fusion des 73 communes au sein de l'agglo irait de pair avec l'attribution d'un bonus de 2 M€, et que la nouvelle intercommunalité bénéficierait ainsi une dotation globale de 13,98 M€. Au final, l'agglo n'a reçu que 12 M€, et une preuve supplémentaire, s'il en fallait, du désengagement de l'Etat...

Consciente de cette réalité, la commune de Cendras a voté ce budget quelques explications : malgré le contexte économique, il n'a pas été fait le choix d'une hausse des impôts pour compenser la baisse de moyens expliquée précédemment. Au regard des difficultés majeures rencontrées par bon nombre de nos concitoyens, cette solution n'aurait pas été pertinente.

Ce budget est avant tout un budget de transition. En effet, dans cette période de changements organisationnels consécutive à la constitution de l'agglo, un certain nombre de chantiers ont été engagés sur les plans administratifs et comptables, en vue de « fusionner » 4 budgets en un seul. En quelques sortes, il s'agissait, dans le cadre du vote de ce premier budget, d'intégrer les 4 orientations politiques qui avaient été définies avant la fusion.

Pour l'instant, les demandes formulées par les élus de la commune de Cendras ont été entendues et respectées depuis le début de la fusion, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des équipements de l'agglo sur la commune (école de musique, médiathèque, stade de foot, terrain de tennis, centre équestre,...) ou la gestion de Biosphéra qui vient d'être confiée au Syndicat Mixtes des Hautes Vallées Cévenoles.

Lors du Conseil d'agglo, la commune a exprimé

les raisons de son vote favorable, mais a marqué son désaccord avec les velléités de « récupération » d'un grand nombre de compétences par l'agglo, qui souhaite obtenir un bon Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) et ainsi bénéficier de financements supplémentaires au détriment des actions menées en proximité. Cendras a fermement rappelé, une nouvelle fois, qu'elle ne participera pas à la suppression des communes sur le territoire. S'ouvrent désormais les grands débats sur la répartition des compétences, dans lesquels nous serons plus que jamais présents afin de défendre la proximité comme principe directeur dans l'exercice de ces compétences.

Bien évidemment, ce budget n'est pas parfait, certains choix ne correspondent pas à nos orientations politiques. La construction des agglos est faite de sorte que siège chaque majorité de chaque conseil municipal, et oblige ainsi à trouver un compromis complexe entre toutes les différentes sensibilités politiques. Les futurs choix de l'agglo détermineront jusqu'où la commune de Cendras est prête au compromis.

● **BUDGET PRINCIPAL : 125,05 M€**
101,26 M€ de fonctionnement
23,79 M€ d'investissement

● **BUDGET ANNEXES : 43,77 M€**
En plus du budget principal, 19 budgets annexes sont financés et équilibrés par les usagers et non pas par les impôts : budgets pour la construction et la gestion des équipements à vocation économique, pour le Pôle Mécanique, l'assainissement, le parc des expositions, l'Office de tourisme, etc...

Evènement

Y a d'la voix à la fête de la musique - le 17 juin 2017

Pour la quatrième année consécutive, le Festival des Polyphonies Vocales "Y a d'la Voix" (16ème édition) viendra à Cendras le samedi 17 juin.

Cette journée musicale et vocale organisée par l'association L'Art Scène, la Mairie de Cendras, le Centre Social et l'Ecole de Musique sera placée sous le signe de la Fête de la Musique.

Ouverts à tous, les concerts et spectacles sont en participation libre et les ateliers de découverte de techniques vocales sont au tarif de 7€. A noter cette année un atelier de Beatbox (boîte à rythme vocale), cette pratique beaucoup utilisée dans le Hip Hop devrait séduire les ados.

Restauration et buvette seront proposées par les jeunes du Centre Social à partir de 19h.

L'ensemble de la journée se déroulera dans le quartier de l'Abbaye autour de la place centrale Salvador Allende.

Au programme :

♦**13h : ACCUEIL** - Café - Inscriptions ateliers - Place Salvador Allende

♦**13h30- 15h30 : ATELIERS** (PAF 7€)

- **Anna Jehanno** - chants afro-péens - Abbaye
Travail à partir du répertoire des polyphonies/polyrythmies afro-péennes d'Anita Daulne (Zap Mama)

- **Nicolas alias k.o.s** - human beatbox - Salle Mandela - Imitation vocale d'une boîte à rythmes, de scratches et de nombreux autres instruments.

- **Pierre de Goër** - chant jazz - Foyer des Jonquilles - Approche du jazz vocal à travers différents exercices, aborder l'improvisation (scat).

- **Professeurs de l'Ecole - Ecole de Musique - atelier gratuit** - durée : 15 à 20 mn par personne.

Préparer une chanson à interpréter le soir sur la scène ouverte avec des musiciens.

Préalable : bien connaître la chanson et apporter partition ou grille d'accords..

♦**15h45 - 17h15 : CONCERT** de 3 chorales - Abbaye

Terra Memoria - Chants du monde a capella - Alès
Eclats de Voix - Chorale en mouvement, variétés françaises - Rousson

Les Tontons - chœur polyphonique hommes - Uzès

♦**17h30 - 19h : AUDITIONS** Ecole de Musique - Salle Mandela

APPRENTISSAGE d'un chant commun - Ping-pong vocal des chorales - Quartier Abbaye

♦**19h - 21 h : SCENE OUVERTE** - Place Salvador Allende

Élèves et profs de l'École de Musique : groupe ados, percussions



Rendus atelier profs avec chanteurs accompagnés
Prestation des chorales - chant commun accompagné par les profs

Transitions avec Fleur de la Rue (karaoké vivant à l'accordéon)

♦**21h : CONCERT** du groupe KWANZA -

Scène ouverte - Place Salvador Allende

Musique celtique et chants traditionnels irlandais.



Le groupe Terra Memoria



Le groupe « Eclats de Voix »

Evénements

Cérémonie du 8 mai

Anciens combattants honorés



Message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Le 8 mai 1945, l'Allemagne hitlérienne capitulait sans condition.

Au jour anniversaire de cette Victoire, devant chaque Monument aux Morts, unis et rassemblés, les Françaises et les Français se souviennent et rendent hommage à leurs morts, à tous ces soldats de la Métropole, d'Outre-mer, des Forces Alliées, dont le sacrifice sur les différents théâtres d'opérations ont permis cette victoire.

Les Françaises et les Français se souviennent et honorent la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atroce réalité des événements de la Seconde Guerre mondiale : les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leurs sens du devoir.

Ils ont sacrifié leur vie pour la France, la Paix et la Liberté.

Rendant hommage à toutes les victimes de ces tragédies, les Françaises et les Français, également révoltés par les actes de barbarie perpétrés au cours de ces mois passés, ont pris conscience que la Paix et les valeurs humanistes qui sont les leurs sont particulièrement fragiles.

En ce jour anniversaire où les Françaises et les Français se souviennent, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC), invite chacune et chacun, particulièrement les jeunes, à la vigilance et à œuvrer, avec courage et persévérance, pour un monde de fraternité, de solidarité et de paix.

**Vive la République !
Vive la France !**

« Strophes pour se souvenir »

*Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes*

*La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans
Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes*

*Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants
Nul ne semblait vous voir français de préférence*

Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant

Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants

Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE

*Et les mornes matins en étaient différents
Tout avait la couleur uniforme du givre*

*À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre*

Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir

Adieu les roses

Adieu la vie adieu la lumière et le vent

Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent

*Toi qui va demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan*

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline

Que la nature est belle et que le cœur me fend

La justice viendra sur nos pas triomphants

Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline

Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent

Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps

Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant

Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir

Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

Louis Aragon, Le Roman inachevé, 1956

Evénements

Le traditionnel vide-greniers de Malataverne

120 exposants ont répondu présents

C'est une belle journée de détente et d'amitié qui nous est offerte chaque 8 mai à Malataverne. Installé sous les grands arbres du parc, chacun peut venir déballer tout ce qui ne lui sert plus. Une bonne façon de lutter contre le gaspillage et de passer une journée entre amis. Le moment de l'apéritif et du repas tient une grande place dans cette journée où tout le monde prend son temps. Les bénéfices de la journée vont à l'école de Malataverne.

Bravo à l'APE de l'école de Malataverne.



Une journée avec le Parc National des Cévennes

Pour la 1ère édition de son nouvel événement, « une journée avec le Parc », le 13 mai dernier, le Parc National des Cévennes avait choisi la commune de Cendras. Cette fête annuelle a pour objectif de présenter les actions du Parc et de ses partenaires au grand public. Disposés entre l'Abbaye et Biosphéra, un grand nombre de stands et d'ateliers ont ainsi permis aux petits comme aux grands d'éveiller leurs sens, en se plongeant dans la litière d'une vieille forêt, en découvrant une vie microscopique insoupçonnée, en se promenant dans le jardin médiéval de l'Abbaye....

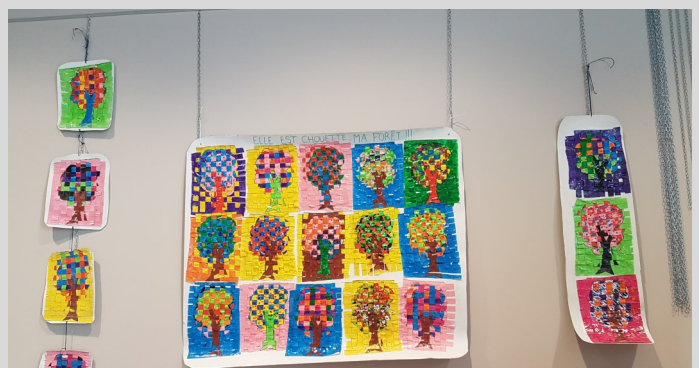
Il ne s'agissait pas que d'observer, mais bien de commencer à agir en faveur de la biodiversité, et ce sont bien souvent les petits qui s'en sont chargés : en construisant des gîtes à chauvesouris, en apprenant à mieux reconnaître les traces des animaux qui nous entourent, ou les plantes invasives, en fabriquant des hôtels à insectes...

Une journée avec le Parc, c'est aussi une journée d'échanges et d'informations avec les visiteurs et entre exposants. Ont ainsi été présentées les actions du Parc : l'Atlas de la biodiversité communale, l'Atlas des paysages, la préservation des forêts anciennes, le développement de l'agriculture biologique, la destination touristique « Parc national des Cévennes », les produits marqués « Esprit Parc »...Et les actions de nombreux autres partenaires : la gestion des cours d'eaux et du risque

inondation par le SMAGE, la politique en faveur des espaces naturels du Département du Gard, la maison de l'eau...

Et bien sûr celles, très nombreuses, portées par les acteurs de la commune de Cendras : le rucher-école et le jardin médiéval des jardins du Galeizon, la gestion de la rivière par le syndicat des hautes vallées cévenoles et toutes ses démarches en faveur de la biodiversité et du développement durable qui sont présentées dans Biosphéra.

Une journée très agréable, conviviale et extrêmement enrichissante, dans un cadre exceptionnel qui illustre l'importance et la qualité de notre partenariat avec le Parc national des Cévennes.



« Elle est chouette ma forêt » classe de CM2 école primaire Abbaye.

Evènements

Le traditionnel repas de l'association des « Jonquilles » Ambiance chaleureuse

Le 17 mai, le club des Jonquilles a organisé son repas annuel et fêté les 30 ans de l'association.

A cette occasion, les membres ont partagé un bon repas au restaurant du « Clos de l'Abbaye », dans une ambiance conviviale. A l'issue de cette journée, Hélène Moisset, 1ère Présidente et Christiane Guiraud, 2ème Présidente depuis 11 ans ont été récompensées par un magnifique bouquet de fleurs.

Le beau temps était de la partie, ce fût une agréable journée pour tous.



Remise des bouquets à Hélène Moisset et Christiane Guiraud.



Repas au Clos de l'Abbaye.



L'équipe des Jonquilles à la création de l'association en 1987.

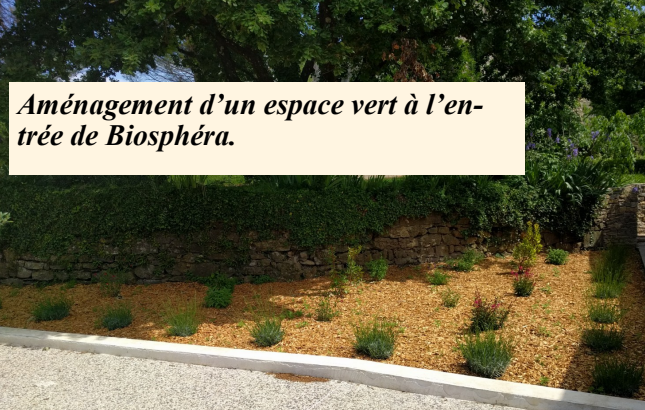
Travaux



Création de places de parking rue Malinowski sur le terrain communal.



Pour permettre à tous d'accéder au foyer des Jonquilles, les services techniques ont réalisé une rampe.



Aménagement d'un espace vert à l'entrée de Biosphéra.



Au quartier de La Blaquière, un traçage au sol pour réglementer le stationnement rue de l'Usine à Chaux, sur la place remplacement d'un arbre mort et réparation des margelles devant l'abri bus.



L'entretien des espaces verts et la coupe d'herbe dont la pousse a été favorisée par un printemps pluvieux.

Ecoles/Santé

Inscriptions à l'école

Rappel

Les inscriptions pour la rentrée 2017-2018

Les inscriptions se font au secrétariat de Mairie et concernent les enfants dès l'âge de 2 ans.

Prière de s'inscrire au plus tôt.

Les inscriptions pour l'école Maternelle et Primaire se prennent en Mairie.

Vous devez donc vous présenter auprès du service administratif avec les documents suivants : livret de famille et justificatif de domicile.

Inscriptions au CP :

Vous devez vous présenter auprès du directeur de l'école Primaire Abbaye les vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 à partir du 02 juin 2017 (le plus tôt possible) sauf absence exceptionnelle, ainsi que les jours de classe sur rendez-vous (Tél. : 04.66.30.30.87).



En tant qu'assuré social au régime général vous avez des droits parmi

↳ La Protection Universelle Maladie :

Elle garantit à toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière un droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de sa vie.

↳ Des aides pour vos dépenses de santé si vos revenus sont modestes :

Avec la Couverture Maladie Universelle Complémentaire ou l'Aide pour une Complémentaire Santé :

- pas de dépassement d'honoraires chez le médecin
- pas d'avance de frais chez tous les professionnels de santé
- une prise en charge totale ou partielle d'une complémentaire santé

L'attribution de ces aides dépend de votre situation et de vos ressources. Pour savoir si vous êtes éligibles à l'une de ces aides vous pouvez utiliser le simulateur via le site « ameli.fr »

↳ Examen périodique de santé :

Tous les 5 ans, les assurés sociaux et les

membres de leur famille âgés de 16 ans et plus peuvent bénéficier d'un examen de santé gratuit, complet et personnalisé.

↳ Aides financières individuelles :

Si vous êtes dans une situation matérielle rendue difficile par votre état de santé, l'Assurance Maladie peut vous aider à faire face aux dépenses imprévues liées à cette situation. Le service de l'Action Sanitaire et Sociale de l'Assurance Maladie peut vous permettre de bénéficier d'une aide financière ponctuelle notamment en terme d'accès aux soins.

Pour plus de renseignements

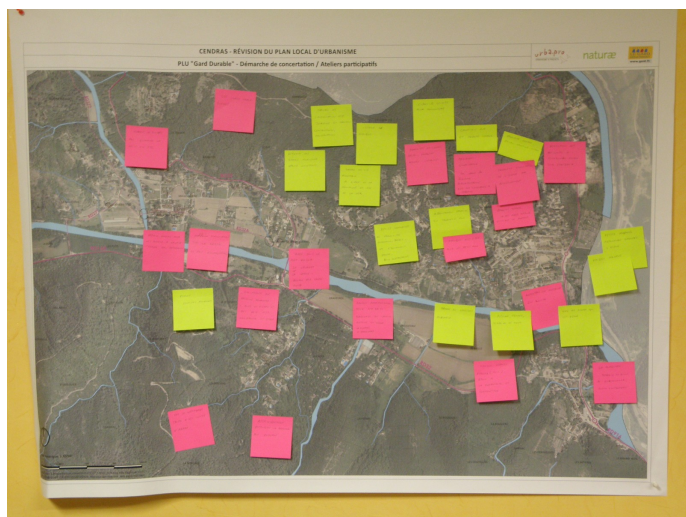
contactez par téléphone votre CPAM au 3646 ou rendez vous sur le site ameli.fr

Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Panel citoyen

La commune a engagé en début d'année la révision de son plan local d'urbanisme. Cette action va se dérouler sur plus de deux ans et à l'issue de ce long processus fixera les nouvelles règles de la construction sur Cendras. Sous l'impulsion du Département du Gard, la commune de Cendras a décidé de constituer un panel citoyen (un petit collectif d'habitants volontaires de la commune), chargé de travailler de façon indépendante (en l'absence d'élus) sur le futur document d'urbanismes.



Il ne s'agissait pas de faire le travail à la place des élus, mais d'apporter une vision extérieure au conseil municipal, qui enrichisse les débats et donc à terme la qualité de notre document d'urbanisme.



Une dizaine d'habitants se sont portés volontaires pour participer et constituer ce « panel citoyen ». Ce groupe s'est réuni à deux reprises lors de véritables séances de travail animées par le bureau d'études en charge du PLU et une technicienne du Département du Gard.



Le fruit de ce travail mené de façon indépendante et en l'absence d'élus sera prochainement présenté en Conseil municipal et permettra d'enrichir considérablement les débats de la commission urbanisme.



Le conseil municipal remercie chaleureusement les membres de ce panel citoyen qui ont consacré deux longues soirées à cette démarche.

Développement durable

1,5 millions d'euros de dotation pour le développement économique et environnemental des Hautes Vallées Cévenoles

Le 12 avril, au siège du Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles (SMHVC, ex. Syndicat du Galeizon) a eu lieu la signature officielle, en présence de la presse locale, de la convention engageant le Ministère de l'écologie à verser, au titre de la démarche « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » (TEPCV), une dotation de 1 million d'euros qui fait suite à une première dotation de 500 000 euros, ceci pour permettre au Syndicat et aux communes de l'Agenda 21 animé par le SMHVC de financer différents projets concernant les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les circuits courts et la préservation de la biodiversité.

Ainsi seront financés dans cette 2ème tranche, à hauteur de 80%, l'achat de véhicules électriques (mairies de Cendras, des Salles du Gardon, SMHVC), la construction de 3 hangars à plaquettes bois énergie (Lamelouze, St Martin de Boubaux, Cendras), deux opérations de reconquête de friches (St Paul La Coste et Cendras), des équipements pour Biosphéra, ainsi qu'un important projet de

pôle agro-alimentaire à St Julien des Points, en bordure de la RN 106 (abattoir volailles, atelier viande, atelier végétal, brasserie, élevage de volailles) porté par la Communauté des Cévennes au Mont Lozère. Au total, une très belle opération à mettre à l'actif du SMHVC, au service du développement économique et environnemental des Hautes Vallées Cévenoles.



Les élus de St Martin de Boubaux, Cendras, Lamelouze, Les Salles du Gardon et du SMHVC signent la convention.

Week-End Châtaignier 2017, deuxième édition

Les 8 et 9 avril derniers, la deuxième édition du week-end châtaignier s'est tenue simultanément à Cendras, Chamborigaud et Sainte-Croix-Vallée-Française. Élément identitaire majeur des vallées cévenoles, la châtaigneraie est l'un des territoires remarquables du Parc national des Cévennes. De plus, en site Natura 2000, la châtaigneraie cévenole est identifiée comme un habitat d'intérêt communautaire, lui conférant ainsi toute sa spécificité.

C'est donc dans ce contexte que de multiples activités ont été proposées et animées par des castanéiculteurs, des élagueurs, des producteurs ou encore des vanniers. Cette manifestation a rassemblé une cinquantaine de personnes à Cendras sur les deux jours.

Le samedi, une conférence animée par le Parc national des Cévennes sur la biodiversité dans la châtaigneraie a émerveillé petits et grands. Les moins assoiffés de nature ont assisté à un conte en Occitan, et pour finir les enfants ont pu s'amuser avec les animaux de la châtaigneraie.

Le dimanche fut une magnifique journée, devant le Clos de l'Abbaye. Le soleil et le sourire de Barbara ont contribué au succès de ce moment de partage autour de la châtaigneraie. L'association « Loisir en marche » a exposé certaines de ses plus belles œuvres en matière de vannerie en châtaignier. Démonstrations de fabrication de ruchers troncs et des différentes techniques de greffage ont aussi agrémenté la journée. Deux producteurs ont également été associés afin de faire découvrir leurs produits. En-

fin, le repas spécial châtaigne du Clos a régalé une belle tablée d'une quarantaine de personnes.

L'organisatrice remercie chaleureusement l'Association « Loisirs en marche » de Branoux, Marcel Fanguet, Sylvain Touvenet, Marinette Mazoyer, Henri Giorgi, Laurent Béliet, Barbara Abgrall, Christine Boyer, Camille Fages et Diana Simon pour leur participation et la convivialité qu'ils ont su apporter à ce week-end spécial ! Et en espérant vous trouvez encore plus nombreux lors de la prochaine édition !



Associations

Des nouvelles du Tennis Club Cendrasien

Le Tennis Club Cendrasien a le plaisir de vous faire part de l'organisation de son tournoi OPEN qui vient clore la saison 2017.

C'est au rythme de matchs en 2 sets gagnants que les joueurs vont pouvoir en découdre à partir du 03 juin jusqu'au 02 juillet.

Le club house sera ouvert tous les jours à partir de 18 heures. Nous nous attendons à des rencontres engagées et dans un bon esprit, pour ce l'ensemble du club tiendra à disposition sa buvette, et se fera un plaisir de vous recevoir dans son cadre convivial. Les catégories sont chez les Hommes : Senior, +35, +45 et chez les femmes : Senior et + 35.

Pour s'inscrire: fft.fr le site de la Fédération ou par téléphone, directement au club au 04.66.86.27.45. (laisser vos nom prénom, classement et disponibilités si messagerie) ou auprès de notre juge arbitre Lionel Chaudansson au 06.01.36.00.56.

Les tarifs sont de 18 Euros et de 27 Euros la double inscription (uniquement pour les joueurs classés au delà de 30/2).

Prévoir vos certificats médicaux pour le 1er match.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants du tournoi Haribo des jeunes raquettes. Ce tournoi qui, en dépit du nombre de participants en baisse et des conditions climatiques pas très favorables, à connu un vif succès auprès des jeunes du club.

L'école de tennis est fière de ces représentants et incite les jeunes de la région de venir en nombre s'inscrire au club pour la prochaine saison.

Le Club

La remise des prix du tournoi Haribo des jeunes raquettes qui à eu lieu du 23 mars au 04 Avril.



Associations

La bourse aux plants

Du bonheur pour les jardiniers

De nombreux jardiniers étaient au rendez-vous de la bourse aux plants de printemps organisé par le groupe Troc& dons le samedi 6 mai de 14h à 17h.

C'est dans la salle Nelson Mandela à Cendras que s'est déroulée la manifestation, les fortes pluies du matin n'ayant pas permis l'installation dans le jardin des barrières tressées.

Dès 14h, les participants ont été accueillis et invités à étiqueter leurs plants et à les installer sur des tables mises à leur disposition.

Beaucoup d'échanges, de plants, de boutures, de semences bien sûr, mais aussi d'objets du jardin et même des grains de kéfir avec la recette pour préparer de délicieuses boissons, ont ponctué cet après-midi pour le plus grand bonheur des jardiniers, le tout dans une ambiance chaleureuse de partage d'expériences et de savoir-faire.

Il convient de remercier les membres du groupe Troc& dons qui n'ont pas ménagé leur peine pour la réussite de cette journée. Ils ont, en effet, non seulement, préparé, organisé et animé cette bourse d'échanges mais également produit une belle diversité de

plants pour les offrir aux visiteurs..

Prochaine bourse aux semences : samedi 5 novembre 2017 de 14h à 17h

Vous souhaitez rejoindre ou soutenir le groupe Troc & dons, participer à l'organisation des bourses et des projets du groupe comme la préservation des semences paysannes dont le haricot crochu d'été des Cévennes, n'hésitez à joindre le contacter : Françoise 0689564955 et Dominique 0466862405. La cotisation est de 15 euros, vous pouvez l'adresser à l'association.



Soirée « Trambusto »

Ambiance Italienne

Ambiance « Italienne » pour cette belle soirée organisée par l'association « Galei'Jades » le samedi 11 mars animée par le « Duo Trambusto » à la Salle Nelson Mandela.

Près de 90 personnes sont venues écouter et pour certaines pousser la chansonnette.

De musiques en chansons traditionnelles Claude et Clément ont su nous transporter !

Souvenirs pour certains et découvertes pour d'autres.

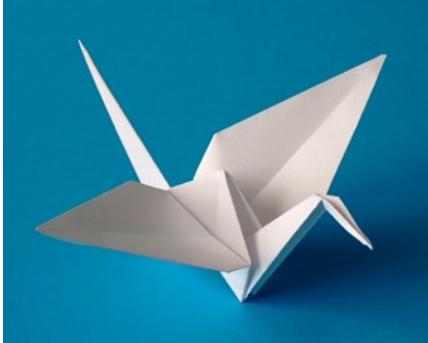
L'atelier de danse à très bien fonctionné.



Centre Socioculturel

FAIRE CULTURE : invitation à une performance collective

La légende des mille grues est une légende originaire du Japon, où l'origami est très pratiqué, qui raconte que si l'on plie mille grues en papier dans l'année, retenues ensemble par un lien, on peut voir son vœu de santé, de longévité, d'amour ou de bonheur exaucé.



Cette légende a inspiré l'histoire de Sadako Sasaki. Cette fillette japonaise atteinte de leucémie à la suite de l'explosion de la bombe

atomique d'Hiroshima avait entrepris de réaliser mille grues en origami afin de réaliser son vœu de guérison. Malheureusement, elle est morte avant d'avoir pu achever sa tâche en ayant réalisé seulement 644 grues. Les élèves de sa classe ont terminé ce qu'elle avait commencé et son histoire a fait de la grue en papier un symbole de la paix.

Si vous avez envie de participer à cette aventure prenez contact avec le centre socioculturel, on plie, on plie et on plie encore. L'installation est envisagée avant les vacances d'été, saison de migration !!!

Les vacances d'été au centre socioculturel

Deux questionnaires concernant le centre de loisirs ont été renseignés par plus de 80 familles et 70 enfants que nous remercions vivement. Ils ont permis de formuler des besoins, des attentes dont il est tenu compte dans les projets d'été.

Après le succès des vacances de printemps, voici celles de l'été :

Une ribambelle d'activités attend les enfants, des séjours, des activités sportives, des expériences scientifiques sans oublier la baignade.

Dans la mesure des possibilités, les enfants seront répartis en trois groupes d'âge : 3-6 ans, 6-8 ans, 9-11 ans

-Un séjour à la mer pour les 9-11 ans

-Un séjour sportif pour les 6-8 ans

Le talent, l'énergie et la créativité seront au programme pour des supers vacances.

Programme disponible au centre socioculturel.



Les vacances d'été 2017

Secteur jeunes (11-15 ans)

Cet été le centre social propose un séjour du lundi 10 au vendredi 14 juillet :

Destination Port Leucate en partenariat avec UFOLEP.

Durant 5 jours, tous les ingrédients seront réunis pour faire de cette semaine un moment sportif, festif et citoyen.

Un rendez-vous incontournable de l'été

Limité à 16 jeunes.

Renseignements et dossiers d'inscription au centre socioculturel.



Médiathèque/Carrefour citoyen

Médiathèque Jean-Pierre Chabrol

Rencontre avec un auteur autour des albums « Charles le dragon »

Du 09 au 12 mai, le réseau des médiathèques a reçu l'illustrateur Philippe-Henri Turin.

Tout au long de la semaine, de nombreux enfants ont pu participer à ses ateliers où il leur a appris à dessiner Charles, le petit dragon.

Mercredi 10 mai après-midi, 8 enfants du Centre de loisirs de Cendras sont venus le rencontrer à la Médiathèque Germinal, avec un groupe d'enfants du soutien scolaire du SEP de La Grand'Combe.

Dans une ambiance conviviale les dessinateurs en herbe ont passé un bon moment.

Un atelier a aussi été organisé vendredi 12 mai après-midi à la Médiathèque Jean-Pierre Chabrol à Cendras, avec la classe de Malataverne.



Horaires d'ouverture

↻ Mardi : 10h-12h et 16h-18h

↻ Mercredi : 14h-18h

↻ Vendredi : 16h30-18h

↻ Samedi : 9h-12h

Tél. : 04.66.30.09.93



Soirée-débat

Carrefour Citoyen

Le samedi 8 avril, une soirée-débat très intéressante a été organisée par le Carrefour citoyen en présence de Marcel Trillat, réalisateur des films "Etranges étrangers" et "des étrangers dans la ville".

Ces deux documentaires traitent de l'accueil et des conditions de vie des migrants en France, et notamment des travailleurs étrangers, à deux époques: en 1969 et de nos jours.

Une belle façon de rappeler que la solidarité doit être intemporelle, et que la lutte contre les préjugés est plus que jamais nécessaire !



Mr Trillat, réalisateur de films.

Agenda

Pratique

- ♦ **Jeudi 01 juin et vendredi 16 juin** de 18h30 à 21h30, à Biosphéra - Les forêts cévenoles : parlons-en! -Pour partager nos perceptions et nos envies.-Pour contribuer à l'avenir de nos paysages forestiers.
- ♦ **Jeudi 01 juin**, sortie des aînés avec le CCAS, journée détente à Pezenas.
- ♦ **Vendredi 02 juin**, fête de l'école maternelle.
- ♦ **Vendredi 02 juin**, 18h, au Restaurant le Clos de l'Abbaye « Projection des voyages de Mr Foughar Lahcène » - réservation au 04.66.34.25.51.
- ♦ **3 et 4 juin**, tournoi de foot.
- ♦ **8 au 10 juin**, Violon Dingue organisé par le Centre Socioculturel Lucie Aubrac.
- ♦ **Samedi 10 juin**, de 9h30 à 18h30 au foyer des Jonquilles - Atelier cartonnage.
- ♦ **11 et 18 juin**, élections législatives.
- ♦ **Vendredi 23 juin**, fête de l'école Primaire Abbaye.
- ♦ **Samedi 17 juin**, fête de la musique à partir de 13 h, place Salvador Allende, le festival des Polyphonies Vocales « Y a d'la Voix »,
- ♦ **Vendredi 30 juin**, chorale dans l'église de l'Abbaye.
- ♦ **Dimanche 2 juillet**, fête du tennis club.
- ♦ **Samedi 08 juillet**, Rambal à Malataverne.
- ♦ **Mardi 11 juillet**, 20h 30 à Biosphéra- conférence-débat « L'eau en Cévennes ».
- ♦ **Jeudi 13 juillet** à 20h30, place Salvador Allende, bal et feux d'artifice.
- ♦ **Samedi 24 juillet**, concours de boules et paëlla organisés par les Z'Amis de Malataverne.
- ♦ **Jeudi 27 juillet**, ciné sous les étoiles.
- ♦ **4 au 9 août**, dans l'église, à 21 h - les concerts de l'Abbaye.

Les associations qui souhaitent transmettre des informations pour le prochain bulletin municipal peuvent les déposer en mairie avant le 15 juillet elles paraîtront dans le prochain numéro.

Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.
Directeur de la publication : Sylvain André
Conseil de rédaction : Sylvain André, le bureau municipal.
Journal tiré à 1150 exemplaires

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr .

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

SMAHVC : Place Roger Assenat -Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91 - Mail: galeizon@wanadoo.fr

Biosphéra : Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

Alès Agglomération : Bâtiment ATOM - 2 rue Michelet - 30100 ALES - Tél.:04.66.78.89.00.

Résidence l'Euzière :Rue Y. Gagarine, Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combiennne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants : Les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : Tél: 04 66 54 86 02.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h –jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h –vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93. ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardin du Galeizon (La Blaquièrre).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmières : Cabinet Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon - Tél: 04.66.30.28.46.

-Saint Germes Erell -Tél : 06.20.93.81.55.

Kinésithérapeute : Roussel Florence, Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacie : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecins:

Docteur Moussant

Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

Docteur Muriel Espaze - Cendras: 04 66 30 30 27.

Alès: 04 66 56 24 90.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.